

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

REVUE IVOIRIENNE DE PHILOSOPHIE ET DE SCIENCES HUMAINES



Volume XIV - Numéro 25 Juin 2023 ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85

(+225) 01 03 47 11 75

(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : <https://www.perspectivesphilosophiques.net>

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal PALÉ-KOUTOUAN, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

| | |
|--|-----|
| 1. Étude sur les ressources mobilisées par des élèves-maîtres dans leur exercice à la réflexivité en formation initiale Amadou Yoro NIANG | 1 |
| 2. Rousseau et la prévention du terrorisme contemporain Seydou KONÉ | 23 |
| 3. Jean-Paul Sartre entre littérature et philosophie Dimitri OVENANGA-KOUMOU | 43 |
| 4. Langage fictionnel et dispositif conceptuel chez John SEARLE Ghislain Thierry MAGUÉSSA ÉBOMÉ..... | 61 |
| 5. La Poésie humaniste dans <i>Les Destinées</i> d'Alfred de VIGNY et <i>Les Contemplations</i> de Victor HUGO : une poésie philosophique Kouakou Bernard AHO | 81 |
| 6. L'implicite de la thèse marxienne de l'inséparabilité de l'homme et de la nature Boubakar MAIZOUMBOU | 101 |
| 7. Liberté et responsabilité chez Jean-Paul SARTRE Lago II Simplicite TAGRO..... | 117 |
| 8. Le terrorisme et la révolution de l'engagement politique : Pistes pour une riposte efficace Ayouba LAWANI | 133 |
| 9. Penser et panser la perte de la biodiversité en Afrique à la lumière des soubassements ontologiques et du savoir-faire des traditions africaines Roger TAMBANGA | 149 |
| 10. La faillite des partis politiques au Mali Baba SISSOKO | 169 |
| 11. L'élitisme politique de Platon en question Albert ILBOUDO | 187 |
| 12. L'action comme révélation du qui chez Hannah ARENDT Akpé Victor Stéphane AMAN | 207 |

13. L'éducation comme priorité de l'investissement dans l'humain

Florent MALANDA-KONZO223

14. Représentations sociales liées à l'expression des besoins en formation continue des instituteurs au Bénin

Germain ALLADAKAN239

15. Le terrorisme islamiste sur la balance de la philosophie des Lumières

Issoufou COMPAORÉ257

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des

préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

**REPRÉSENTATIONS SOCIALES LIÉES À L'EXPRESSION
DES BESOINS EN FORMATION CONTINUE DES INSTITUTEURS
AU BÉNIN**

Agbodjinou Germain ALLADAKAN

Université d'Abomey-Calavi Bénin)

agbodjinou1974@yahoo.fr

Résumé :

L'objectif de cet article est d'analyser l'expression des besoins en formation continue des instituteurs en République du Bénin. 611 pratiques enseignantes ont été observées avec une centaine d'entretiens semi-dirigés. L'analyse a permis de comprendre que la manière dont les instituteurs et les membres du corps de contrôle et d'inspection pensent la planification et l'organisation de la classe relève de l'ordre des représentations sociales. Les classes deviennent surchargées du fait de la compression et de la fusion des groupes et des classes. Ces mesures qui sont certainement comprises en termes de contrôle et de maîtrise des dépenses publiques par le gouvernement sont aussi liées à la manière dont les politiques conçoivent le bien public. Ces perceptions de l'expression des besoins en formation continue des différentes catégories d'acteurs, qui du reste sont contradictoires, ne favorisent pas la professionnalisation du métier d'instituteur.

Mots-clés : Expression des besoins, Formation continue, Instituteurs, Représentations sociales.

Abstract:

The objective of this article is to analyze the expression of the continuing education needs of teachers in the Republic of Benin. 611 teaching practices were observed with around a hundred semi-directed interviews. The analysis made it possible to understand that the way in which the teachers and the members of the body of control and inspection think about the planning and the organization of the class fall within the order of social representations. Classes become overloaded due to compression and merging of groups and classes. These measures, which are certainly understood in terms of control and control of public expenditure by the government, are also linked to the

way in which politicians conceive of the public good. These perceptions of the expression of the continuing education needs of the different categories of actors, which moreover are contradictory, do not favor the professionalization of the profession of primary school teacher.

Keywords: Expression of needs, continuing Education, Teachers, social Representations.

Introduction

Former les enseignants pour qu'ils soient professionnellement compétents en vue de construire des compétences chez les écoliers est une préoccupation des acteurs de l'école : États, partenaires techniques et financiers, Organisations Non Gouvernementales, etc.). La question occupe nombre de chercheurs qui mettent l'accent sur la professionnalisation du métier. L'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) met en évidence 02 modèles d'enseignants adoptés par les pays membres : le modèle à compétence minimale et le modèle à professionnalisme ouvert (Ph. Perrenoud, 1993 b, p. 11). Dans plusieurs géographies du monde, on assiste à un mouvement de balancier : la semi-professionnalisation au sens (A. Etzioni, 1969, p. 23) ; le bricolage ou le métier artisanal (M. Huberman, 1989, p. 215). En formation initiale, les enseignants nouvellement recrutés ou nommés sont admis dans une école normale pour être formés à un programme existant selon les critères de sélection à l'entrée et les diplômes académiques correspondants. Dès leur sortie, ils entrent dans le métier avec beaucoup de difficultés d'adaptation, de tâtonnement, de « survie » (Th. Perez-Roux, X. Lanéelle, 2013, p. 29). Ces difficultés sont prises en compte par la formation continue à travers l'expression des besoins en formation.

En République du Bénin, beaucoup de réformes ont été opérées dans le sous - secteur de l'enseignement primaire. Elles peuvent être catégorisées en trois (03) types. Les objectifs et les enjeux n'étant pas les mêmes, chacune d'elles vient avec son cortège de formations aux enseignants. Elles sont souvent décidées et mises en œuvre selon le rapport au savoir de la « noosphère » (Y. Chevallard, 1991, p. 25). Lorsqu'une innovation intervient, les concepteurs s'associent aux politiques publiques pour décider de comment

l'intervention sera pensée. Le corps de contrôle et/ou d'inspection est informé du passage du porteur du message. Les enseignants sont mobilisés à cet effet et puis « ça y est ». Peu importe leur adhésion aux décisions de la hiérarchie supérieure, la réforme est mise en œuvre car on soutient qu'ils sont formés pour la démultiplication en salle de classe.

Au lendemain des États Généraux de l'Éducation, le diagnostic fut posé. La compétence des instituteurs est problématique. Le phénomène s'est accentué ou dégradé avec le départ massif à la retraite chaque année depuis 2010 d'au moins mille « Jeunes Instituteurs Révolutionnaires ». Ces derniers sont nommés maîtres doyens (A. G. Alladakan, 2014, p. 206). À ceux-ci, s'ajoutent d'autres entrants dans le métier sans formation professionnelle. Les instituteurs communautaires massivement reversés, reversables ou en attente de reversement. Il faut aussi prendre en compte les stagiaires qui attendent d'être nourris aux expériences de leurs aînés. Ce sont les jeunes du métier (A. G. Alladakan, 2014, p. 145). Le corps est ainsi traversé par plusieurs catégories d'enseignants dont les rapports à la fonction sont différents. Cette hétérogénéité dans la profession oblige à questionner les savoirs sur lesquels se fonderait la formation continue des enseignants. En 2019, le gouvernement béninois a organisé une évaluation diagnostique des compétences académiques et professionnelles des instituteurs pour ceux qui sont reversés dans le métier sans une pré - professionnalisation. Les épreuves étaient la culture générale et les mathématiques pour le sous-secteur de l'enseignement primaire. L'objectif était de les catégoriser suivant leurs besoins en formation exprimés à travers ces disciplines. Des syndicats d'enseignants s'y sont opposés. Les raisons avancées étaient multiples et multiformes. Malgré les sessions de formation qui ont suivi cette évaluation, la qualification des maîtres d'école relève encore de l'ordre de l'incertain. Face à ces constats, on peut émettre l'hypothèse selon laquelle les besoins en formation des instituteurs sont liés à des représentations sociales.

La population enquêtée est constituée des nouveaux entrants dans le métier d'instituteur aussi bien de la maternelle que du primaire. Ils ne sont

pas nantis d'expériences pédagogiques et didactiques nécessaires pour conduire à bien les séquences de classe devant l'hétérogénéité des écoliers.

1. Repères théoriques

Nous abordons l'expression des besoins en formation continue comme une représentation sociale, (E. Durkheim, 1925, p. 102). X. Roegiers (2007, p. 69) distingue deux façons de voir l'expression de besoins, la première, objective, est basée sur les besoins de fonctionnement de l'institution où on considère que les besoins des acteurs sont des besoins objectivables par les dirigeants de l'organisation ou par un expert. La deuxième correspond la mieux à la présente recherche. Là-dessus, l'auteur postule une conception constructiviste basée sur l'expression des besoins par les acteurs, qu'il nomme besoin des acteurs. Il ne peut donc être question de besoin en dehors du discours des individus qui se construit à partir de leur perception (X. Roegiers, P. Wouters et F. M. Géraud, 1992, p. 33). Ce courant considère que le besoin est une représentation de la réalité, une construction de cette réalité par chacun des acteurs, liée aux interactions multiples que la personne entretient avec son environnement. On parle de besoin exprimé et non de besoin réel. Ces approches de J.-M. Barbier, de M. Lesne (1977, p. 95) et d'E. Bourgeois (1991, p. 51) sont situées dans un courant constructiviste selon lequel, il n'existe pas de besoins objectifs, observables mais des expressions de besoins, des représentations de besoins.

En ingénierie de la formation (M. Dennery, 2006 ; G. Le Boterf, 1990, 2005, p. 47), l'analyse des besoins de formation suppose l'existence d'un commanditaire de la formation. Il souhaite transformer une situation réelle actuelle, décrite comme une situation problème, en une situation désirée idéale. Et ceci, dans le cadre d'un projet de changement collectif où la formation n'est qu'un des leviers de l'action. Les besoins de formation n'existent pas en soi, mais constituent des écarts entre la situation problème et la situation désirée que l'ingénieur de formation devrait identifier et analyser en vue de construire son projet de formation (G. Le Boterf, 2005 p. 19).

Pour Th. Ardouin, (2017, p. 79) « il n'y a pas un gisement de « besoins en formation » plus ou moins caché, qui ne demanderait que l'arrivée d'un

spécialiste armé de méthodologies pertinentes pour le repérer et procéder à son exploitation. La notion même de besoin est ambiguë ». Dans ce cadre, l'étude va s'intéresser aux discours des instituteurs de la maternelle et du primaire nouvellement venus dans le métier ainsi qu'à l'observation de leurs pratiques enseignantes.

2. Repères méthodologiques

Une enquête par observation directe, intégrant les différentes interventions verbales ou non verbales de l'instituteur en salle de classe a été réalisée en janvier-février 2021 auprès de 301 enseignants de la maternelle et du primaire dans toutes les régions pédagogiques en République du Bénin. Au-delà des données relatives au champ de formation (français, mathématique), à la matière, au titre de la séquence, aux objets d'apprentissage/contenu de formation prévu(s), aux compétence(s), aux connaissances, aux stratégies, aux sections, aux effectifs, aux cours tenus par l'enseignant, à sa catégorie et à son ancienneté, à la gestion du temps d'enseignement-apprentissage, la grille portait sur les volets de la planification et de la préparation de la séquence, de la gestion et de l'animation de la séquence au regard de la didactique et de la pédagogie de la matière, de l'évaluation prédictive, de l'évaluation formative, de l'objectivation et de l'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves. 20 critères composant ces volets permettaient d'observer et d'apprécier les séquences de classe. Le premier avec ses 05 critères nous intéresse pour le présent article de par le modèle d'analyse choisi. En prenant les bornes supérieures, on retient que 250 enseignants du primaire ont été approchés contre 51 instituteurs de la maternelle dont les pratiques enseignantes ont été observées par 36 enquêteurs qui sont des membres des Commissions Techniques d'Interventions Spécialisées. Ils sont pour la plupart des instituteurs, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs de l'enseignement du premier degré titulaires d'une licence ou non en sciences de l'éducation ou en sociologie en fonction ou à la retraite. Ils étaient partis pour faire 648 observations de classe mais 611 ont pu être effectuées. Les informations recueillies ont été traitées avec le logiciel Excel. Toutes les données de terrain ne sont pas utilisées dans ce travail. L'étude statistique des actes pédagogiques

permettant de comprendre l'analyse du contenu intellectuel et affectif des fonctions du maître d'école nous a orienté vers la quantification des données.

Enfin, un certain nombre de représentations étaient investiguées, renvoyant aux besoins en matière d'accompagnement pédagogique, didactique et disciplinaire. Il a été aussi demandé d'indiquer les disciplines dans lesquelles ces enseignants bénéficient des conseils et/ou des interventions réguliers de la part du corps d'encadrement. L'analyse des différents discours qui ont accompagné l'observation des gestes professionnels nous a permis de saisir les différentes représentations des besoins en formation des instituteurs et laisse entrevoir une recherche de type descriptif et analytique prenant appui sur la démarche qualitative empruntée aux sciences sociales et humaines. Sur ce, l'étude est à la fois quantitative et qualitative.

3. Résultats

3. 1. Du discours des enseignants enquêtés

La trame des propos des instituteurs approchés dans les 12 départements du Bénin fait référence aux obstacles qui entravent un enseignement - apprentissage efficace. Ces enseignants les désignent comme difficultés quand on les aborde pour savoir de quoi ont-ils besoin en matière d'accompagnements pédagogique et didactique pour rendre efficace leur enseignement. Dans le cycle primaire, la question de la lecture a été soulevée par la plupart des enseignants. Le programme d'étude en cours est constamment pointé ou cité comme étant la principale cause. À l'intérieur du document, ils soulignent la complexité des contenus notionnels et préconisent leur découpage en des contenus simples afin de les rendre intelligibles et accessibles à tous. Une formation à cet effet s'avère indispensable pour les y familiariser. À tout ceci s'ajoute le report répété des séquences de classes lié à la non maîtrise des contenus qui sont péniblement saisissables par les maîtres d'écoles interviewés. Du coup, ces notions sont mises en veilleuse et ne font plus objet d'enseignement/apprentissage au cours de l'année scolaire. Le programme d'étude en cours est ainsi bâclé et non achevé.

Si ces besoins exprimés restent relativement mineurs, il reste que la tendance majeure se trouve au niveau de la gestion des grands groupes d'écoliers, c'est-à-

dire les classes surchargées. La plus grande difficulté évoquée et qui a prévalu dans la plupart des discours tout le long de l'enquête est relative à la gestion des classes à effectifs pléthoriques. Au cours de cette année scolaire 2018-2019, le manque d'enseignants a conduit le gouvernement à la fusion de plusieurs classes, augmentant du fait le nombre d'apprenants par salles. Le tableau ci-dessous présente la situation de pléthore d'effectifs dans les classes. Les tailles sont au-delà de 45 élèves exigés par les normes de l'École de Qualité Fondamentale (EQF, 2009). Les données présentées à l'intérieur de ce tableau, montrent qu'il y a 257 salles de classes dont les effectifs sont au - dessus des exigences.

Tableau 1 : Fréquences des effectifs des classes

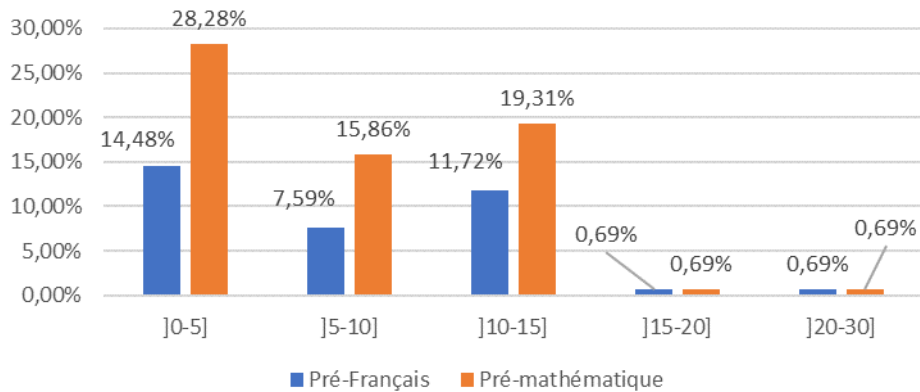
| Classes ayant des effectifs compris entre | Effectifs | Pourcentage | Effectifs cumulés | Pourcentage des effectifs cumulés |
|--|------------------|--------------------|--------------------------|--|
| 15-30 | 69 | 14,87% | 69 | 14,87 % |
| 30-45 | 138 | 29,74% | 207 | 44,61 % |
| 45-60 | 112 | 24,14% | 319 | 68,75 % |
| 60-75 | 57 | 12,28% | 376 | 81,03 % |
| 75-90 | 27 | 5,82% | 403 | 86,85 % |
| 90-110 | 23 | 4,96% | 426 | 91,81 % |
| Au- delà | 38 | 8,19% | 464 | 100 % |
| Total | 464 | 100,00% | | |

Source : Données de terrain, 2019.

3.2. Disciplines et domaines d'observation des enseignants

Les disciplines et les domaines sont les matières d'enseignement à la maternelle et au primaire en République du Bénin. À l'enseignement maternel, les apprentissages sont structurés en cinq domaines de développement de la petite enfance. Le domaine 3 compte les activités telles que la pré-écriture, la pré-lecture, la pré-mathématique et l'initiation aux activités d'éveil scientifique et technologique. Au niveau du cycle du primaire, les disciplines d'enseignement sont regroupées en 06 champs de formation. Les observations de classes ont été faites de la manière suivante : 216 observations en mathématique soit 35,40 % ; 250 observations en français soit 40,92 % ; 94 observations en pré-mathématique soit 15,38 % et 51 enseignants en pré-lecture, soit 8,31 %. Les proportions par sous-secteur sont illustrées par les graphiques ci-dessous.

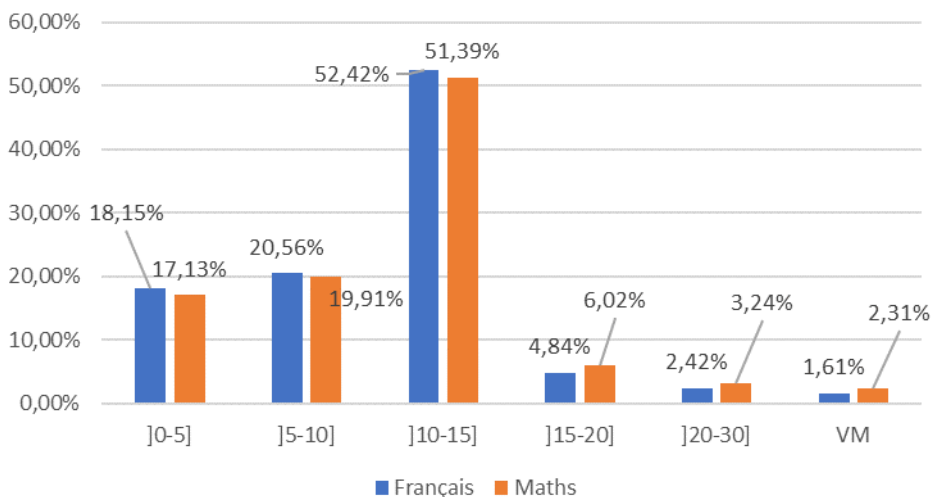
Graphique n°1 : Répartition de la proportion des enseignants de la maternelle en fonction des disciplines observées



À la maternelle, 28,28% des enseignants observés en pré-mathématique ont une ancienneté comprise entre 0 et 5 ans, contre 14,48% de la même ancienneté en pré-lecture.

À l’enseignement primaire, les enseignants ayant une ancienneté comprise entre 10 et 15 ans constituent la moitié de la base comme l’indique le graphique suivant.

Graphique n° 2 : Répartition de la proportion des enseignants du primaire en fonction des disciplines observées



Ce graphique montre que la catégorie des enseignants se trouvant dans la tranche d’ancienneté de 10 à 15 ans est la plus observée en mathématique et

en français. En effet, 52,42 % des enseignants du primaire sont observés en français contre 51,39 % en mathématique. En deuxième position, il y a les enseignants qui ont entre 5 et 10 ans d'ancienneté. Cet effectif est constitué de 20,56 % d'enseignants observés en français et de 29,91 % d'enseignants observés en mathématiques. À partir de ce graphique, on peut conclure que la population observée est relativement jeune en termes d'ancienneté dans la fonction et que les enseignants de 15 ans et plus sont faiblement représentés. Les résultats des observations de classe à travers la première dimension se présentent ainsi qu'il suit.

3.3. Planifier et préparer sa séquence de classe

On a désigné la dimension par volet dans cette recherche. Il est décliné en 5 critères où l'observateur doit focaliser son attention sur la maîtrise du contenu de formation par le maître qui a déroulé la situation d'apprentissage. Il doit être attentif à la planification des activités d'enseignement-apprentissage, les préparations écrite et matérielle de la séquence. Pour chaque critère, l'enquêteur doit porter ses appréciations avec les lettres D qui signifie « insatisfaisant ou pas du tout satisfait », C « peu satisfaisant », B « satisfaisant », A « très satisfaisant », Z « ne s'applique pas ». Les appréciations C et D sont choisies ici dans un souci d'analyse et d'allègement du texte.

Le tableau suivant répartit les proportions des cotes des critères obtenues selon la catégorie des enseignants dans les deux disciplines.

Tableau 2 : Proportion d'enseignants des écoles maternelles n'ayant pas réussi les trois critères du premier volet en pré-lecture et en pré-mathématique

| | Pré-lecture | | | | Pré-mathématique | | | |
|------------------|---------------|--------------------------|---------------|-----------------------|------------------|-----------------------|---------------|-----------------------|
| | ACE | | APE | | ACE | | APE | |
| | Peu satisfait | Pas du tout satisfaisant | Peu satisfait | Pas du tout satisfait | Peu satisfait | Pas du tout satisfait | Peu satisfait | Pas du tout satisfait |
| Critère 1 | 9,80% | 1,96% | 0,00% | 0,00% | 7,45% | 1,06% | 0,00% | 0,00% |
| Critère 2 | 7,84% | 11,76% | 1,96% | 0,40% | 5,32% | 4,26% | 1,06% | 1,06% |
| Critère 3 | 0,00% | 15,69% | 0,00% | 0,00% | 3,19% | 4,26% | 1,06% | 1,06% |

Source : Données de terrain, 2019.

Dans le sous-secteur de l'enseignement primaire, les mêmes critères ont été observés

Tableau 3 : Proportion d'enseignants des écoles primaires de l'échantillon n'ayant pas réussi les trois critères du premier volet en français et en mathématique

| | Français | | | | Mathématique | | | |
|------------------|---------------|-----------------------|---------------|-----------------------|---------------|-----------------------|---------------|-----------------------|
| | ACE | | APE | | ACE | | APE | |
| | Peu satisfait | Pas du tout satisfait | Peu satisfait | Pas du tout satisfait | Peu satisfait | Pas du tout satisfait | Peu satisfait | Pas du tout satisfait |
| Critère 1 | 13,20% | 1,60% | 1,20% | 0,40% | 15,28% | 0,93% | 3,70% | 0,46% |
| Critère 2 | 6,94% | 3,24% | 2,78% | 0,93% | 8,00% | 2,80% | 2,00% | 1,20% |
| Critère 3 | 6,80% | 2,00% | 2,80% | 2,80% | 6,94% | 1,39% | 3,70% | 0,46% |

Source : Données de terrain, 2019.

4. Discussion

4.1. Planifier et préparer la classe n'est qu'une affaire de représentation sociale

Cette dimension relative à la planification et à la préparation de la séquence de classe est le premier volet qui nous occupe dans les trois qui constituent la grille d'observation. Parmi les cinq critères, certains enseignants ont de bons scores que d'autres comme c'est le cas du premier et du troisième. Le critère n°2 est le parent pauvre dans les deux ordres d'enseignement où les Agents Permanents de l'État (APE) lui accordent plus de crédit que les Agents Contractuels de l'État (ACE). Dans l'enseignement primaire environ 10 % d'instituteurs contractuels semble ne pas trouver assez d'intérêt à la planification et à la préparation de la classe.

Les normes pédagogiques prescrites en République du Bénin exigent de l'instituteur, la planification et la préparation des activités d'enseignement-apprentissage. Les éléments constitutifs du contrôle pédagogique exercé en premier lieu par l'inspecteur et le conseiller pédagogique sont logés à ce niveau. Ce sont les fiches de préparation de classe rangées et alignées, la tenue régulière du cahier journal de classe et du registre d'appel. Il y a également le tableau de la répartition mensuelle des activités à mener et visées par le directeur. Il est affiché en compagnie de la répartition des élèves par âge

et sexe, la photo du maître titulaire de la classe, les listes des écoliers inscrits au tableau d'honneur, le répertoire des trois (03) ou cinq (05) premiers, la mercuriale des prix... (A. G. Alladakan, 2014, p. 199). Le traitement des données recueillies montre que la plupart des enseignants de cette catégorie ne sont pas arrivés à exhiber ces documents de travail qu'ils sont censés avoir produits avant d'arriver à l'école en l'occurrence les ACE.

Bien que les textes le prescrivent, la qualité des apprentissages T. Lauwerier, M. Brüning et A. Akkari (2013, p. 129) en salle de classe dépend-elle obligatoirement de ces préalables ? Qui sont les enquêteurs ? Comment se présente leur configuration ? Quels sont leurs profils ? Au nombre de 36, ce sont majoritairement des conseillers pédagogiques et des inspecteurs admis à la retraite, des instituteurs en fonction ou à la retraite titulaires ayant des diplômes académiques en sciences de l'éducation et en sociologie. Avant le démarrage de l'enquête, ils ont été formés. Cette formation peut-elle prendre le pas sur leurs trajectoires professionnelles. Les membres du réseau d'animation pédagogique qui ont terminé leur carrière avant d'être sélectionnés comme enquêteurs ont une manière de faire les visites de classe qui est nettement différente des observations de classes en cause. Dans l'exercice de leur fonction, ils se sont toujours mis dans une position asymétrique où le maître écoute les conseils sans trop de discussion avec la hiérarchie. En fonction de l'ancienneté générale dans le métier, des actions et des gestes professionnels sont sous le contrôle de schèmes complexifiés d'encadrement et d'inspection. Ils se situent beaucoup plus dans leur rôle d'inspecteur, de conseiller pédagogique que d'observateur des pratiques enseignantes. C'est pourquoi au niveau des parties commentaires accompagnant la grille d'observation de classe, beaucoup sont revenus sur la tenue des tableaux d'affichage, l'exactitude des renseignements consignés sur les courbes d'âge et de scolarité des enfants et l'actualité des prix mentionnés dans la mercuriale comme des points faibles. Ils sont beaucoup plus attachés à ces détails qui relèvent plus du contrôle pédagogique que de l'observation du travail enseignant (P. Jarroux, 2015 p. 8) Les besoins en formation des enseignants s'expriment largement à travers ce volet selon leur représentation du métier. Elle fonctionne exactement comme une connaissance élaborée au

sein de cette communauté professionnelle de pratiques. L'observateur des pratiques enseignantes est *une personne* qui a une histoire, une carrière professionnelle. Comment peut-il observer dans les menus détails tous ces points énumérés plus haut sans faire référence à son passé, ses émotions et sa formation. Même s'ils ont reçu la même formation professionnelle, la personnalité va influencer sans doute sa représentation de l'expression des besoins en formation continue des maîtres d'école à travers ses observations de classe. La grille d'observation conçue pour que les instituteurs expriment leurs besoins et les observations faites à propos sont révélatrices des tensions et des conflits à propos de l'expression des besoins en formation d'enseignants. Chaque catégorie d'acteurs a sa représentation de l'expression des besoins. D'un côté, les enseignants de la maternelle et du primaire qui n'accordent pas trop de crédit à certains critères constitutifs de la dimension liée à la planification et à la préparation de la classe. Ils voient en ces éléments ce qui relève de l'accessoire. De l'autre, les observateurs qui y tiennent rigueur. Ainsi, on s'inscrit dans les lignes de J.-C. Abric (1987, p.146) qui voit que « la représentation sociale est le produit et le processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe, reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique ». Sont-ils les seuls révélateurs des conflits internes qui traversent l'expression des besoins en formation des enseignants de la maternelle et du primaire ? Certainement pas. La perception qu'ont les enseignants, les parents d'écoliers et les politiques publiques de la gestion des effectifs pléthoriques en est une autre.

4.2. Gérer des classes surchargées, une autre dimension du problème

Avec 464 salles de classes choisies dans les 12 départements du Bénin, on constate avec le tableau n°1 ci-dessus que seulement 207 ont des effectifs compris entre 25 et 40 écoliers soit 44,61% du total de l'échantillon choisi. Ce sont elles qui respectent les normes de l'École de Qualité Fondamentale fixant l'effectif à 45 écoliers. Le reste, plus de la moitié, 257 soit 55,39% sont au - delà des exigences. Quelles démarches et stratégies d'enseignement/apprentissage les instituteurs peuvent-ils mettre en œuvre dans des conditions où la plupart

des salles de classes ont des effectifs compris entre 45 et 110 écoliers avec des classes jumelées et multigrades ?

Malgré quelques divergences décelables dans les propos des instituteurs approchés toutes catégories confondues, on peut y détecter une rhétorique très bien construite comportant des thèmes récurrents et un argumentaire assez semblables. L'étude du corpus de ces discours a mis en évidence la gestion des classes surchargées avec des effectifs pléthoriques allant de 45 à 110 écoliers et parfois au-delà. À qui profite cette situation ? En tout cas, les écoliers n'y trouvent pas d'intérêt. Les apprenants du primaire sont des êtres immatures. Leur éducation est assurée aussi par bon nombre d'acteurs : les parents, les adultes, les maîtres d'écoles, les Organisations Non Gouvernementales partenaires de l'éducation... Les institutions comme l'église et l'État, nous ont enseigné que l'enfant n'appartient pas à sa famille mais à la communauté, qui a la charge mais aussi le pouvoir de l'éduquer dans le sens de l'intérêt général et du *bien public*. Ce bien en matière scolaire est une *construction sociale* qui reflète les rapports de force (J.-L. Derouet, 1992, p. 164 ; J.-L. Derouet et Y. Dutercq, 1997, p. 74).

Sous le régime de Yayi Boni en 2008, plus de 8.000 enseignants communautaires étaient reversés en Agents contractuels de l'État pour pallier le problème de la pénurie d'enseignants. Ce sont des "instituteurs" avec ou sans le Brevet d'Études du Premier Cycle. Ils sont recrutés par les communautés à la base, en accord avec les directeurs d'école et rémunérés par leurs contributions financières. Dès la prise de pouvoir par le président Patrice Talon en 2016, la gestion de l'explosion démographique scolaire a changé de méthode. Les politiques ont opté pour la compression des classes et des écoles en lieu et place du recrutement d'enseignants.

Selon les dispositions réglementaires en République du Bénin portant création, extensions, scissions, fermetures, compressions, changements de dénominations, transferts et gémination des écoles maternelles et primaires publiques, la compression sera opérée lorsque l'une des conditions ci-dessous est remplie :

- pendant trois ans, le nombre moyen d'élèves par classe est inférieur à quinze (15) dans l'école

- l'effectif total des élèves a été régulièrement décroissant sur trois (ans) malgré la sensibilisation

Toute requête de compression devra être introduite par le Chef de la Circonscription scolaire ou le service de l'organisation scolaire et de la prévision de la Direction Départementale.

À bien observer le tableau n°1, aucune classe n'a un effectif inférieur à 15 écoliers. De plus la deuxième condition est loin d'être satisfaite pour qu'une nécessaire compression soit prononcée. Donc, on peut avancer sans risque d'être démenti par des faits que les normes régissant la fusion ne sont pas respectées. Et, à la faveur des décisions des conseils consultatifs nationaux, des complexes scolaires qui étaient à quatre groupes sont réduits à deux. D'autres n'en sont plus. Les classes deviennent ainsi surchargées. Les effectifs passent de 55 élèves à 105, de 65 à 90 voire 120 selon les départements et les communes.

Ainsi, par rapport à l'école, les deux régimes ont des visions différentes. Les représentations du bien public ne sont pas partagées de la même manière. La dernière ne s'inscrit pas dans la continuité de la seconde et cherche à défaire systématiquement ce que la majorité précédente a commencé. Les Écoles Normales d'Instituteurs sont fermées en attendant leur réouverture pour de nouvelles réformes. Après des années passées sans recrutement, l'aspiranat est devenu le mode d'accès à l'enseignement. De là deux logiques contradictoires s'affrontent : D'un côté il y a la restriction et le contrôle des dépenses budgétaires liées à l'éducation qui procèdent à des compressions et de l'autre, la scolarisation massive avec le recrutement d'enseignants.

Les parents d'élèves et les enseignants peuvent-ils prendre position face à de telle réforme ? La loi sur le droit de grève a été revue. Les enseignants qui par le passé de par leur action collective peuvent mettre à mal le système éducatif sont réduits dans leurs mouvements syndicaux. Les parents et leurs enfants ne font que subir.

Est-ce de mauvaise foi ? Certainement pas. Ne disposant de ressources économiques financières pour recruter de nouveaux maîtres, les politiques se mettent dans la logique de restriction et de contrôle des dépenses budgétaires en procédant à ces compressions compte tenu de leur position. Les écoliers et leurs parents subissent de fait de l'asymétrie du pouvoir et de contrôle des dépenses budgétaires en procédant à ces compressions compte tenu de leur position. Les écoliers et leurs parents subissent de fait de l'asymétrie du pouvoir.

Conclusion

La formation continue des instituteurs en République du Bénin se fait de plusieurs façons selon les catégories d'instituteurs. Les « sacs au dos », c'est-à-dire ceux qui n'ont jamais fait une école normale de formation sont pris en compte par l'état central pendant les vacances ou les congés avec un programme défini. Les stagiaires communément appelés normaliens sont nourris progressivement aux expériences des aînés à travers les unités pédagogiques. Les visites de classe par le réseau d'animation pédagogique participent de la formation. Les besoins en formation s'expriment à travers ces instances.

L'enquête présentée dans le présent article met en relief un certain nombre d'éléments problématiques. L'expression des besoins en formation exprimée à travers les pratiques de classe et les entretiens relèvent de deux tendances : mineures et majeures. Les instituteurs mettent en avant la lecture. Les écoliers n'arrivent pas à lire. Si une minorité arrive à le faire, la compréhension des textes est très pénible. Cette situation complique les autres enseignements car c'est d'elle que dépendent le déroulement et l'aboutissement des autres champs de formation ainsi que l'acquisition des contenus notionnels y afférent. Ce faisant, des séquences sont reportées voire abandonnées. La réforme curriculaire par l'Approche Par les Compétences de par sa complexité est à la base de cet échec. Les jeunes du métier ne préparent pas la classe mais décrivent la pléthore des effectifs. Les classes surchargées occupent la grande partie du corpus des discours des instituteurs approchés. À cet effet, ils demandent un accompagnement pédagogique et didactique. La planification des activités pédagogiques aussi pose problème. Elle fait partie du prescriptif mais

les nouveaux entrants foulent aux pieds ces normes en faisant le nécessaire pour pouvoir survivre dans l'organisation.

Les normes de l'École de Qualité Fondamentale fixant le ratio écolier/maître est rarement respecté dans la plupart des salles de classes. Les cas où les compressions, fusions sont prononcées, d'après les textes législatifs, ne sont pas respectés par les politiques publiques. Elles ne se conforment pas à ces exigences mais s'autorisent à faire des jumelages de groupes pédagogiques. Il en ressort que l'expression des besoins en formation continue n'est qu'une affaire de représentation sociale. Les jeunes instituteurs pensent que la planification et la préparation sont à mettre en position subordonnée. Au nom des restrictions budgétaires, les politiques fusionnent les groupes pédagogiques et participent du fait à la pléthore des effectifs dans la classe. Toutes choses qui ne permettent pas d'optimiser les apprentissages scolaires.

Références bibliographiques

ABRIC Jean-Claude, 1987, *Coopération, compétition et représentations sociales*, Cousset, Delval, 275 p.

ALLADAKAN Agbodjinou Germain, 2014, *Dynamiques sociales autour du pilotage des réformes éducatives dans l'enseignement primaire de 1972 à 2014*, Thèse de Doctorat Unique, UAC.

ALLADAKAN Agbodjinou Germain, 2015, « La formation des instituteurs à l'APC au Bénin : enjeux et pratiques d'acteurs », in *Geste et voix*, n°21, Université d'Abomey-Calavi, pp. 253-271.

ALTET Marguérite, 2002, « Une démarche de recherche sur la pratique enseignante : l'analyse plurielle », in *Revue française de pédagogie*, 138, INRP Paris pp. 85-93.

ARDOUIN Thierry, « Chapitre 5. Les besoins en formation », dans : *Ingénierie de formation. Intégrez les nouveaux modes de formation dans votre pédagogie*, sous la direction d'Ardouin Thierry. Paris, Dunod, « Formation », 2017, pp. 79-95, in <https://www.cairn.info/ingenierie-de-formation--9782100769421-page-79.htm>.

ASTOLFI Jean-Pierre et al. 1997, *Mots-clés de la didactique des sciences. Pères, définitions, bibliographies*, Bruxelles, De Boeck.

BOURGEOIS Éric, 1991, « L'analyse des besoins de formation dans les organisations. Un modèle théorique et méthodologique », in *Mesure et évaluation en éducation*, 14(1), 17-60, Google Scholar.

CHEVALLARD Yves, 1991, *La transposition didactique. Du Savoir savant au savoir enseigné*, Grenoble, La Pensée Sauvage, 2^{ème} édition.

DENNERY Marc, 2006, *Piloter un projet de formation*, Paris, ESF.

DEROUET Jean-Louis, 1992, *École et justice. De l'égalité des chances aux compromis locaux ?*, Paris, Métailié.

DEROUET Jean-Louis et DUTERCQ Yves, 1997, *L'établissement scolaire, autonomie locale et service public*, Paris, ESF.

DURKHEIM Émile, 1925, *L'éducation morale*, Paris, Presses Universitaires de France.

ETZIONI Amitai, 1969, *The Semi-Professions and their Organization: Teachers, Nurses, Social workers*, New York, The Free Press.

HUBERMAN Michael, 1989, *La vie des enseignants. Évolution et bilan d'une profession*, Neuchâtel et Paris, Delachaux et Niestlé.

GARNIER Maurice, 2008, *Les écoles efficaces au Bénin : étude diagnostique de mai 2008*, Porto-Novo, INFRE.

JARROUX Pauline, 2015, « Du gendarme au Conseiller ? Le corps d'encadrement et les visites de classe dans l'administration scolaire au Bénin », in *Colloque international sur Gouverner l'École aux Suds : Acteurs, Politiques et pratiques*, Cotonou, APAD.

LAUWERIER Thibaut, BRÜNING Marie et AKKARI Abdeljalil, 2013, « La qualité de l'éducation de base au Bénin : la voix des acteurs locaux », in *Recherches en éducation, Modalités de leadership et indices de variations de climat dans les établissements scolaires*, n°15, Université de Nantes, pp. 120-136, in <http://journals.openedition.org/ree/7368>, DOI : <https://doi.org/10.4000/ree.7368>, en ligne, 15 | 2013, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 19 juin 2021.

Le BOTERF Guy, 1990, *Ingénierie et évaluation des compétences*, Paris : Éditions d'Organisations.

LESNE Marcel, 1977, *L'analyse des besoins en formation*, Paris, Robert Jauze.

PERRENOUD Philippe, 1993, « Former les maîtres primaires à l'Université : modernisation anodine ou pas décisif vers la

professionnalisation ? », in Hensler, H. (dir.), *La recherche en formation des maîtres. Détour ou passage obligé sur la voie de la professionnalisation ?*, Sherbrooke (Canada), Éditions du CRP, pp. 111-132.

PERRENOUD Philippe, 1993 b, *La formation au métier d'enseignant : complexité, professionnalisation et démarche clinique*, Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation.

POSTIC Marcel, 1981, *Observation et formation des enseignants*, Paris, PUF.

PEREZ-ROUX Thérèse (Tisou), LANEELLE Xavière, 2013, « Entrer dans le métier sans formation professionnelle : quels processus, identitaires pour les enseignants du secondaire ? », in *Identités professionnelles en crise, Recherche et Formation n°74*, pp. 29-42, en ligne 74/2013, mis en ligne le 28 avril 2016, in <http://journals.openedition.org/Rechercheformation/2121>, DOI : 10.4000/rechercheformation2121, consulté le 15 janvier 2022.

ROEGIERS Xavier, WOUTERS Pascale et GERAUD François Marie, 1992, « Du concept d'analyse des besoins en formation à sa mise en œuvre », in *Formation et technologies. Revue européenne professionnels de la formation*, vol.1, n°2-3, Louvain-la-Neuve, BIEF, pp. 32-42.

ROEGIERS Xavier, 2007, *Analyser une action d'éducation ou de formation*, Paris, Bruxelles, De Boeck Université.